

● Droit à la déconnexion : comment le négocier et le mettre en pratique ?

Mettre en place un bon usage de l'outil numérique

Code
600645

Durée
1 heure 30 / 1 heures

Tarif Inter*
280 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

DRH – Responsables RH – Directeurs des relations sociales – Directeurs juridiques – Juristes d'entreprise – Représentants du personnel – Avocats

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Formation animée par un expert en droit social

Format court qui permet une appropriation des fondamentaux du droit à la déconnexion

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec

Objectifs pédagogiques

- Négocier un accord relatif au droit à la déconnexion
- Détailler les enjeux relatifs à la surconnexion
- S'approprier les dernières évolutions légales et jurisprudentielles

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Définir le principe du droit à la déconnexion

- Concilier la digitalisation et le temps de repos du salarié
- Que retenir sur le droit à la déconnexion ?

Identifier le contexte et les sources du droit à la déconnexion

- Adaptation du management au droit à la déconnexion
- Le droit à la déconnexion peut-il être imposé ?

Ouvrir une négociation

- Méthode pour aborder la négociation et les informations à remettre à la délégation syndicale
- Intégration de la déconnexion dans la négociation annuelle
- Les modalités de négociation

Élaborer une charte à défaut d'accord

- Comment élaborer la charte ?
- Quels sont les signataires ?
- Valeur juridique de la charte

Mettre en pratique un bon usage de l'outil numérique

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

vos accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 9 Déc. 2026

